

Nov'Alp Gaz 38

NIVEAU DE CERTITUDE



Le gaz naturel pour les communes de Beaucroissant, Faverges de la Tour, Izeaux, La Bâtie Montgascon, Les Abrets en Dauphiné, Morestel, Passins, St André le Gaz, Trept, Soleymieu



Des conseillers en France à l'écoute par téléphone (04 76 84 20 00) du lundi au vendredi de 8h à 19h, par mail (info@geg.fr) ou depuis votre espace client



Des dépenses lissées sur toute l'année et un choix de date de prélèvement

NovAlp Gaz 38 – Clients Particuliers

À partir du 1^{er} mars 2025

Nov'Alp Gaz 38	Prime fixe mensuelle HT	Prime fixe mensuelle TTC*	kWh en € HT	kWh en € TTC*
B0 de 1 001 à 6 000 kWh/a	10,66	13,53	0,1657	0,2194
B1 de 6 001 à 30 000 kWh/an	39,70	50,34	0,0986	0,1389

Taxes en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025

*Prix indiqués TTC comprenant : CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement sur le transport et la distribution) - TICGN (Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel) est à 0,01716€ HT/kWh - TVA à 20% appliquée sur la consommation (en kWh), la TICGN - TVA à 5,5% appliquée sur l'abonnement et la CTA. Une modification de prix n'est pas assimilable à une modification de contrat.

Votre offre correspond au quatrième niveau de certitude du prix de l'offre, dont la couleur associée est le jaune conformément à la nomenclature de la CRE, définie dans les Conditions Générales de Vente.

GEG Source d'Énergies

8, place Robert Schuman – BP 183 – 38042 Grenoble Cedex 09

Tél.: 04 76 84 38 00 – www.geg.fr

Société anonyme d'économie mixte local au capital de 2 897 538 euros – 321 213 225 RCS Grenoble –
Siret 321 213 225 00048 – Code APE 3514Z

